



UNIVERSITÉ DE NANTES

Date de Dépôt du dossier : 10 Février 2012

Dossier de demande de subvention

FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes)

(dossier à rendre dactylographié)

Intitulé du projet : Concert des étudiants de l'IUT

Etudiants regroupés en association :

oui

non

Coordonnées de l'association

Dénomination : Association des étudiants GTE de l'IUT de NANTES	
Objet ou activité : Association étudiante	
Adresse : 2 Avenue Jean Rouxel	Chez : IUT Département GTE
Code Postal : 44 475	Ville : CARQUEFOU
Site Internet :	
Mail : anais.barbier1@etu.univ-nantes.fr	Téléphone : 06 84 31 66 41

Association Loi 1901 (joindre les documents détaillés page 2)

Siret : 0442004583	Code APE :
N° d'enregistrement en préfecture :	Date de parution au Journal Officiel : / /

Renseignements bancaires de l'association (joindre un RIB)

Code Banque : 14706	Code Guichet : 00033
N° de Compte : 32743322000	Clé : 88

Responsable du dossier

Nom : BARBIER Prénom : Anaïs	N° étudiant :1702044236h Etudes suivies :DUT GTE	
Portable :06 84 31 66 41	Téléphone :	Mail : anais.barbier1@etu.univ-nantes.fr
Adresse:7 rue François Fresneau 44 470 CARQUEFOU		

ASSOCIATION DES ETUDIANTS
Département Génie Thermique et Energie
2, Avenue du Professeur Jean Rouxel
BP 539
44475 CARQUEFOU Cedex

Description du Bureau

Indiquez obligatoirement les numéros d'étudiant des membres du bureau.

PRESIDENT Nom :BARBIER Prénom :Anaïs	☎ : 06 84 31 66 41 Mail : anais.barbier1@etu.univ-nantes.fr	Etudiant : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non N°étudiant:1702044236h Etudes :DUT GTE
TRESORIER Nom :CHARRON Prénom :Rodolphe	☎ : 06 43 18 44 32 Mail : rodophe.charron@etu.univ-nantes.fr	Etudiant : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non N°étudiant:1702023084s Etudes :DUT GTE
SECRETAIRE Nom :GENDRON Prénom :Mathieu	☎ : 06 81 02 48 70 Mail : mathieu.gendron@etu.univ-nantes.fr	Etudiant : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non N°étudiant:1703044853k Etudes :DUT GTE

Rappel : Pour que la demande de subvention soit recevable le président et le trésorier doivent être étudiants inscrits à l'Université de Nantes à la date de dépôt du dossier. Vous devez joindre une **photocopie des cartes d'étudiants** au dossier ainsi qu'une **copie de votre dernier procès verbal d'assemblée générale**.

Autres participants au projet

Nom :AUGEREAU Prénom :Baptiste	☎: 06 75 81 61 29 Mail :baptiste.augereau@etu.univ-nantes.fr	N°Etudiant:1703021630t Etudes :DUT GTE
Nom :BEGUIN Prénom :Theo	☎: 06 33 30 40 62 Mail : theo.beguिन@etu.univ-nantes.fr	N°Etudiant:1702031605d Etudes :DUT GTE
Nom :CHAUVEL Prénom :Romain	☎: 06 98 50 24 50 Mail : romain.chauvel@etu.univ-nantes.fr	N°Etudiant:170303456a Etudes :DUT GTE
Nom :MARTINET Prénom :Romain	☎: 06 50 18 13 98 Mail : romain.martinet@etu.univ-nantes.fr	N°Etudiant:1702048363u Etudes :DUT GTE

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation :

Montant de la cotisation :

ASSOCIATION DES ETUDIANTS
Département Génie Mécanique et Energie
2, Avenue du Professeur Jean Rouxel
BP 539
44475 CARQUEFOU Cedex

Titre du projet : Concert des étudiants de l'IUT L'Incroyable Union des Talents Association : Association des étudiants GTE

Descriptif du projet :

L'association des étudiants en Génie Thermique et Énergie a pour but de perpétuer une vie dynamique au sein du département par l'intermédiaire de divers événements et activités. En effet, nous avons organisé par le passé diverses activités sportives et ludiques (football, pétanque, poker, sortie à la patinoire...). Ces actions ont permis de renforcer la cohésion et l'entente entre les étudiants.

Aujourd'hui, nous souhaitons élargir nos actions afin qu'elles puissent toucher tous les étudiants de l'IUT en proposant un événement culturel et musical. Nous avons la chance d'avoir à l'IUT des étudiants appartenant à différents groupes de toutes sortes d'univers musicaux. Cet événement a pour objectif de permettre aux étudiants musiciens de se représenter face aux étudiants, aux enseignants et au personnel de l'IUT. Ainsi, cet événement sera l'occasion de les faire connaître et de mettre en avant les talents artistiques de nos étudiants. De plus, il permettra une rencontre entre les étudiants des différents départements de l'IUT.

Nous vous sollicitons donc afin que vous puissiez nous accompagner dans la réalisation de ce projet.

Objectifs du projet :

- Faciliter l'ouverture culturelle
- Mettre en avant le talent artistique des jeunes
- Promouvoir l'IUT par son dynamisme
- Favoriser les rencontres entre les étudiants des différents départements
- Valoriser l'engagement de notre association autour d'un projet culturel

Date(s) et Lieu(x) de Réalisation du Projet :

Notre projet aura lieu au mois de juin à « La Barakason » qui est située à Rezé.

La réalisation de ce projet dépend des fonds de l'association. Nous souhaitons que cet événement soit ouvert à tous et par conséquent que l'entrée soit gratuite. A ce jour, nous ne pouvons assumer entièrement le financement de cet événement. C'est pourquoi, nous comptons sur votre soutien et sur les bénéfices issus des lotos que nous organisons. Par conséquent, la réservation de la salle n'est pas encore effectuée et la date reste à fixer. Le choix de cette salle est due à son prix abordable et à sa capacité d'accueil suffisante. De plus, elle est accessible à tous du fait qu'elle soit desservie par les transports en commun.

Publics ciblés :

Les étudiants, les enseignants et le personnel de l'IUT de Nantes.

Budget Prévisionnel du Projet

DEPENSES			RECETTES					
Libellé	Montant	% total	Libellé	Montant	% total	acquis	en cours	Demande faite le
Création et Technique			Subventions					
			- Université de Nantes (FSDIE)	600	66			Le 10/02
Location salle	500	18						
Location matériel de sonorisation et lumière	300	11						
<i>sous total Création et Technique</i>	800€	29	<i>sous total Subventions</i>	600€	66			
Communication			Mécénat et Partenariats					
Affiches et flyers	100	1	- Banque Crédit Agricole	100 (prend en charge le coût des affiches et flyers)	11			
<i>sous total Communication</i>	100€	0,04	<i>sous total Mécénat/ Parten.</i>	100€	11			
Divers			Fonds propres					
Alimentation et boissons	2000 A la charge des participants	70	Bénéfices des lotos	200	22			
<i>sous total Divers</i>	2000€	100	<i>sous total Fonds propres</i>	200€	22			
TOTAL DEPENSES	2900€	100%	TOTAL RECETTES	900€	100%			

Montant de la Subvention demandée à l'Université de Nantes : 600 €
 S'agit-il d'une première demande ? oui non

Sinon, indiquez le nom, la date et le montant du dernier projet aidé par le FSDIE :

.....

ASSOCIATION DES ETUDIANTS
 Département Sciences de l'Informatique et Energie
 2, Avenue du Professeur Jean Rouxel
 BP 539
 44475 CARQUEFOU Cedex

RAPPELS ET DEFINITIONS FSDIE

Dossier à dactylographier et à retourner accompagné impérativement de toutes les pièces demandées :

(Seul les dossiers complets seront examinés)

Pièces à joindre à votre dossier :

- Statuts de l'association
- Copie des cartes d'étudiants du président et du trésorier
- Copie du procès verbal ou compte rendu de la dernière assemblée générale de l'association
- Copie de déclaration à la Préfecture
- Copie de parution au Journal Officiel
- RIB de l'Association
- Descriptif complet du projet incluant plan de communication et dossier type de demande de subvention
- Attestation de votre Directeur de Composante, certifiant que le projet ne fera pas l'objet d'une notation.

A qui déposer votre dossier?

Si votre projet concerne votre composante...

LE FSDIE DÉCENTRALISÉ

Le FSDIE décentralisé soutient des projets émanant et destinés aux seuls étudiants de la composante concernée.

(Aucun projet faisant l'objet d'une notation ne pourra prétendre au fond de subvention FSDIE)

Retournez votre dossier au **réfèrent FSDIE et vie associative de votre composante** (liste disponible sur www.univ-nantes.fr/fsdie).

Calendrier

Pour les projets concernant les composantes (FSDIE décentralisé), les dates de demandes sont variables d'une composante à l'autre. **Contactez votre réfèrent FSDIE et vie associative.**

Votre dossier sera examiné par le conseil de votre composante.

Si votre projet concerne l'ensemble de l'Université...

FSDIE CENTRALISÉ

Le FSDIE centralisé soutient des projets plus larges touchant l'ensemble de la population étudiante.

Retournez votre dossier au :

Service de la vie étudiante :

Pôle étudiant
chemin de la Censive du Tertre
BP 41214
44312 Nantes cedex 3
(campus du Tertre, tram ligne n°2 arrêt Facultés)

Calendrier

Quatre commissions d'examens des demandes sont organisées dans l'année universitaire (novembre, janvier, mars, mai). Vous serez **convoqué pour présenter votre projet devant la commission FSDIE** (émanant du CEVU), votre présence est obligatoire.

Pour plus de renseignements, et pour un accompagnement dans la mise en place de vos projets contactez le service de la vie étudiante au :

Pôle étudiant - Chemin de la Censive du Tertre - BP 41214 - 44312 NANTES Cedex 3
sve@univ-nantes.fr
Tél. 02.72.640.440

www.univ-nantes.fr/fsdie



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques
Bureau des Associations - 6 quai Ceineray 44035 Nantes Cédex 01
Mrs Jolivet Philippe/Perais Yann 02 40 41 22 19 / 02 40 41 22 16
mel:philippe.jolivet@loire-atlantique.gouv.fr
mel:yann.perais@loire-atlantique.gouv.fr

Le numéro W442004583
est à rappeler dans toute
correspondance

Récépissé de Déclaration de MODIFICATION de l'association n° W442004583

Ancienne référence
de l'association :
0442027773

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

LE PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

donne récépissé à **Mademoiselle la Présidente**

d'une déclaration en date du : **07 avril 2011**

faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s) :

DIRIGEANTS

dans l'association dont le titre est :

ASSOCIATION DES ETUDIANTS GTE DE L'IUT DE NANTES

dont le siège social est situé : Hôtel de Ville
BP 139
44470 Carquefou

Décision(s) prise(s) le(s) : **31 mars 2011**

Pièces fournies : Liste dirigeants

Nantes, le 07 avril 2011

Pour le Préfet,
Pour le Préfet
le Chef de Bureau

M. DELAVARÉ

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5,6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés. Les modifications et changements seront, en outre, consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

Association des étudiants GTE

W442004583




TITRE : ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS GTE DE L'IUT DE NANTES

OBJET : Développement des relations entre les élèves du département GTE de l'IUT de Nantes et ses anciens élèves.

SIEGE SOCIAL :

2, av du Pr Jean Rouxel
44471 CARQUEFOU CEDEX

Suite à l'assemblée générale du vendredi 31 mars 2011, nous avons procédé à l'élection du bureau de l'année 2011/2012 dont voici les élus :

FONCTION	NOM et Prénom	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	DOMICILE	PROFESSION	NATIONALITE	SIGNATURE
Président	GAMBIER Archi	17/06/1984 NANTES	7 rue François Frostou 44470 CARQUEFOU	étudiante	Française	
Secrétaire	GENDRON Maïthé	22/06/1992 La Roche / Yon	88 rue des Eloux 85630 La Guérandière	Étudiant	Française	
Trésorier	CHARRON Rodolphe	22/10/1994 La Roche / Yon	13 rue François Frostou 44470 CARQUEFOU	Étudiante	Française	

Ces personnes prendront la direction de l'association à partir du 04 mars 2011. Par conséquent, Messieurs BERTHET Guillaume, LUMINIC Xavier et TURQUET Julie se dégagent de toutes implications à partir de cette date, qu'elles soient financières ou administratives.

BERTHET Guillaume
PRESIDENT

LUMINIC Xavier
TRESORIER

TURQUET Julie
SECRETARE



MONÉO EXPIRE FIN 09/14
9250004330011343000



CARTE D'ÉTUDIANT 2011/2012

CHARRON
Rodolphe



Né (e) le 22/10/1991
Code 105770C
INE 1702023084s
IUT NANTES

lu nam Université Nantes Angers Le Mans
PAYS DE LA LOIRE



UNIVERSITÉ DE NANTES

PASS SUP'
PAYS DE LA LOIRE



MONÉO EXPIRE FIN 09/14
9250004330011350716



CARTE D'ÉTUDIANT 2011/2012

BARBIER
Anais



Né (e) le 17/06/1991
Code 106939N
INE 1702044236h
IUT NANTES

lu nam Université Nantes Angers Le Mans
PAYS DE LA LOIRE



UNIVERSITÉ DE NANTES

PASS SUP'
PAYS DE LA LOIRE

